



FRANCE PÊCHE DURABLE ET RESPONSABLE & GRDF SIGNENT UNE CONVENTION POUR LA PÊCHE INNOVANTE, ÉCONOME ET DURABLE DE DEMAIN.

Deuxième étape pour le projet « Fish2Eco-Energy » avec l'installation programmée d'une station de compression de gaz naturel sur les quais du port de Boulogne sur mer début 2014.

Boulogne-sur-Mer, le 3 décembre 2013 - Dans le cadre du programme « Fish2ecoEnergy » soutenu par l'Europe pour une pêche économe et durable, l'association FPDR (France Pêche Durable et Responsable), porteuse du projet, vient de signer une convention en partenariat avec GRDF qui permettra l'installation et le développement d'une station de compression de gaz naturel sur les quais du port de Boulogne-sur Mer.

Cette signature a eu lieu à l'occasion des Premières Assises Nationales du port de pêche du futur à Boulogne sur mer, vendredi 29 novembre, en présence de Monsieur Frédéric CUVILLIER - Ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.

Mis en place en janvier 2011, la vocation de ce projet est d'impulser les évolutions technologiques indispensables pour préserver un métier artisanal, tout en développant une pêche rentable, économe en énergie, tout en limitant ses rejets atmosphériques.

L'expérimentation en mer, qui a commencé en avril 2012, s'effectue en condition réelle d'exploitation en Manche et en Mer du Nord via le chalutier démonstrateur « La Frégate III ». Premier chalutier de France à être équipé d'une motorisation hybride, il jette les bases de l'optimisation énergétique des bateaux de demain en imputant une baisse des charges d'exploitation pour les pêcheurs liées à la motorisation.

Avec un moteur traditionnel, un chalutier consomme en moyenne 11 tonnes de gas-oil par semaine, ce qui représente 7 000 à 9 000 euros, soit 40 à 45% du chiffre d'affaires des marins. Pour pouvoir survivre, la charge au niveau du carburant ne devrait pas dépasser 20 à 25% du CA.

LANCEMENT DES ESSAIS D'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL : UNE PREMIÈRE EN FRANCE

Les travaux d'alimentation au gaz naturel de la Frégate III interviennent suite à une première phase de transformation de la propulsion du navire (septembre 2012 - avril 2013). Cette dernière a conduit à installer un système de propulsion dite « hybride » : un moteur électrique remplace le moteur diesel pour propulser le navire. L'électricité nécessaire au fonctionnement du moteur électrique est produite par un groupe électrogène, fonctionnant, lui, au gasoil.

A partir de janvier 2014 : les travaux consisteront à installer dix bonbonnes de gaz à bord de la Frégate, afin de stocker le gaz naturel (pression de 200 bars). Ces dernières pourront contenir environ 580 m³ de gaz naturel, soit un équivalent de 500 litres de gasoil. En alimentation bi-fuel (50% gaz – 50% gazole), l'économie horaire supplémentaire est estimée à 10€, soit plus de 1 000€ pour 5 jours de mer.

Le gaz naturel sera ensuite décompressé, puis injecté dans le groupe électrogène à hauteur de 50%, en complément du gasoil, ce qui représentera pour le navire une autonomie en gaz naturel d'environ 12h.

Ce projet démonstratif, réalisé sur un navire existant, permettra dès le début 2015, d'étendre l'utilisation de ce type de carburant sur d'autres navires. Il sera ainsi possible d'évaluer précisément la fiabilité de la technologie, les espérances de rentabilité du système de carburation au gaz naturel, mais aussi de permettre de faire évoluer la réglementation liée à ce type de navires.

LES OBJECTIFS

- Economie financière. Ce programme permettra de réduire de 35 à 40% le coût du carburant pour les pêcheurs.
- Réduction de l'impact sur l'environnement : l'apport de gaz naturel permet de réduire jusqu'à 80 % les émissions de CO₂.

Fish2Eco-Energy : fiche d'identité

Chalutier démonstrateur « La Frégate » de 22m50 construit en 2005

Début des travaux : novembre 2012. 4 mois de transformation

3 ans de montage technique et financier

Essais en mer depuis avril 2013

3,7 millions d'euros pour son financement (1,5 millions d'euros pour la motorisation et la transformation & 2,2 millions pour tester les techniques de pêche) avec l'aide de l'Europe, de l'Etat, de la région, du département du Pas de Calais et de Mécènes privés.

Navire appartenant à l'armement coopératif Acanor, géré au sein de la coopérative maritime étaploise

Prochaines étapes proches : essais pour l'apport de gaz naturel, date : janvier 2014

Fin du projet début 2015

Quelques chiffres clefs

24 000 marins en France

La pêche génère **70 000 emplois** directs et indirects

Coût d'acquisition d'un navire neuf : **3 à 4 millions d'euros**

Âge moyen des navires de pêche français : **25 ans**

Évolution de la flotte de pêche française en nombre de navires

1938	1950	2012
	21 812	16 623 7235

A propos de la FPDR : Créé en 2008 par un groupe de responsables d'origines diverses, ayant en commun une longue expérience de la pêche, des mandats de haut niveau dans les organisations françaises et européennes représentatives, qui partagent la volonté de favoriser l'évolution indispensable des métiers de pêche dans un cadre indépendant, novateur et partenarial.. France Pêche Durable & Responsable est l'association de préfiguration d'une fondation nationale qui a vocation de fédérer réflexion et actions susceptibles de contribuer au maintien des métiers artisanaux et industriels de la pêche en France et au développement de l'économie halieutique.

Plus d'information sur : <http://www.francepechedurable.eu/>

CONTACT PRESSE

COKLICOT COMMUNICATION - Nathalie COLLIN

Portable : + 33 (0)6 50 91 93 37- nathalie.collin@coklicotcommunication.fr

www.coklicotcommunication.fr